

EDITORIAL

DÉGRADATIONS QUE FAIRE ?

De nouvelles dégradations et des actes de malveillance ont été constatés dans notre commune pendant les vacances de toussaint.

Brûler des détritus sur l'espace de jeux des enfants, arracher des poteaux de signalisation et les répandre au milieu d'une route, laisser trainer leurs déchets là où ils se rassemblent, faire vrombir un scooter pour tourner en boucles dans les rues à minuit...

Où est le plaisir pour ces jeunes ?

Comprendront-ils un jour que toutes ces dégradations portent préjudice à l'ensemble de la communauté ?

Comprendront-ils un jour que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres ?

Comprendront-ils un jour que toutes ces dégradations entraînent des surcoûts financiers pour la société dont leurs parents font partie ?

Je les ai rencontrés à plusieurs reprises et j'ai pris des sanctions.

Pris individuellement ils sont charmants, collectivement c'est une catastrophe.

Que faire sinon les rencontrer une nouvelle fois en présence de leurs parents ?

Peut-être qu'à terme ils prendront conscience que leurs actes sont immatures !!

*Serge RUTKOWSKI
Maire de La Commune*

Des nouvelles de la Fibre aux Auxons



Le retard de ce dossier n'est pas imputable à la mairie, mais nous comprenons l'impatience des habitants et des entreprises.

Nous pouvons cependant vous annoncer une bonne nouvelle : l'installation des armoires de distribution vient d'être faite : Allée des Marronniers, rues Maupommier et des Vignes.

Le raccordement optique sera effectué en décembre 2017, mais un délai de 4 mois est imposé par l'ARCEP, c'est-à-dire l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes.

Nous pouvons donc espérer qu'à partir du mois de mai les travaux de raccordements aux terminaux commenceront.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés quant à l'évolution du chantier.



Daniel Grossiord,
Conseiller Municipal

Prochainement : carrefours modifiés dans le village

Dans le courant du mois de décembre plusieurs carrefours seront modifiés.

De nouveaux panneaux « stop » apparaîtront :

- au carrefour de la rue du Stade et de l'allée des Marronniers.

La route des Sablières devenant prioritaire.

- au carrefour des rues de l'Église et de la Mairie.

De plus, **deux alternats seront positionnés** afin

d'aider à la réduction de la vitesse dans le secteur de :

- la rue du Stade
- la rue des Essarts



Nous comptons sur votre vigilance et votre prudence pour respecter toutes ces modifications qui nous l'espérons, apporteront plus de sécurité dans notre beau village.

AGENDA DU MAIRE

Si le Maire se doit d'être disponible pour la population il a également des obligations qui nécessitent sa présence lors de réunion à enjeux afin de défendre notre territoire.

Le mois dernier, **60 réunions** ont eu lieu. En voici un aperçu :

02/11 : Signature des baux de la maison médicale

03/11 : Comité de pilotage (COFIL) Voirie à la CAGB

06/11 : Point sur les Églises avec les représentants de la Paroisse

07/11 : Réunion de la Commission Transport CAGB + rencontre avec Kéolis pour DSP 2018-2024

08/11 : Bureau-débats sur le projet de Communauté Urbaine

11/11 : Cérémonie de commémoration du 11 novembre

13/11 : - Conseil Municipal
- Conférence des Maires sur projet de Communauté urbaine

14/11 : Réunion du secteur Nord

15/11 : Réunion sur l'avancée du PLU avec la CAGB

16/11 : - Remise des prix des énergies citoyennes à Paris
- Conseil CAGB

21/11 : Commission du SYBERT

23/11 : Bureau débats CAGB

27/11 : Inauguration de la Maison Médicale

28/11 : Conseil d'École extraordinaire - rythmes scolaires

29/11 : INSEE réunion sur le recensement de la population

S. RUTKOWSKI

Travaux rue de la Libération, du Mont et des Vergers

La sécurité des automobilistes et des piétons est une absolue nécessité pour la municipalité. Aussi nous engageons des travaux de sécurisation chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Deux zones de chantier viennent de se terminer :
- **le carrefour de la rue du Mont avec la rue de la Libération** a été modifié.

Ainsi, les automobilistes s'engageant ou sortant de la rue de la Libération en venant de la rue du Mont ont une meilleure visibilité.

- **les accotements de la rue des Vergers** ont été transformés. Les buissons existants le long de la rue ont été arrachés pour être remplacés par un trottoir avec zone de stationnement. Les piétons y gagnent ainsi en sécurité.



PS : retrouvez plus de photos dans la rubrique «Galerie» sur le site de la mairie.

Inauguration de la Maison Médicale

Lundi 27 novembre la municipalité a convié les habitants du village à une visite de la nouvelle maison médicale en avant-première.

De nombreux Auxois ont répondu présents et se sont déplacés afin de se familiariser avec les locaux et bien sûr rencontrer les professionnels qui les recevront dans leurs cabinets dès le 4 décembre.

L'ambiance chaleureuse a permis à chacun de découvrir les modifications importantes apportées pour transformer un restaurant en une offre de services de soins à la population.

Le souhait de la municipalité est de conforter la présence de professionnels de santé déjà présents dans ce

quartier et de développer autour de la pharmacie une diversité médicale et paramédicale importante.

En effet, dès le début de l'année prochaine un permis de construire sera déposé afin de répondre au plus vite aux

demandes de nouveaux professionnels qui souhaiteraient s'installer dans ce périmètre. Une partie du terrain est également disponible à l'achat.



De gauche à droite : M. COOBAR Ostéopathe, Mme SASSET infirmière, Docteur ANCIAN, Docteur Juillet, Mme LAMY psychologue

LES SERVICES**À VOTRE
DISPOSITION****MAIRIE**

1 rue de l'Église St Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.72.69

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 8h à 12h30
**+ Permanence électorale
samedi 30 décembre 10h-12h**

BIBLIOTHEQUE

4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.94.76

Horaires d'ouverture :
En période scolaire :
Mercredi de 14h30 à 17h
Samedi de 10h30 à 12h
et de 14h30 à 16h30

Vacances scolaires :
Le mercredi de 14h30 à 17h

LUDOTHEQUE

3 rue de l'Église St Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.72.69

Horaires d'ouverture :
En période scolaire :
Mercredi de 14h30 à 17h

MARCHE HEBDOMADAIRE

Parking de l'École
25870 LES AUXONS

Horaires d'ouverture :
Tous les dimanches de 9h à 12h

Quelques nouveautés en Mairie**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Les listes électorales sont mises à jour tous les ans en fin d'année.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales des Auxons, les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au samedi 30 décembre 2017.

Les demandeurs devront présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

L'avis officiel aux électeurs est diffusé sur notre site internet dans « vie municipale », « informations pratiques », « révision des listes électorales ».

**Permanence réservée aux inscriptions sur les listes électorales :
samedi 30 décembre 2017 de 10 h à 12 h, à la Mairie**
Si possible, merci de ne pas attendre cette date limite.

RÉFORME DE L'ÉTAT CIVIL À PROPOS DU PACS

Si les habitants sont habitués à se rendre en mairie pour les mariages, dorénavant ils viendront aussi pour les PACS.

En effet, à compter du 1er novembre 2017, l'enregistrement du Pacs (Pacte Civil de Solidarité) ne nécessite plus le passage devant le Tribunal. Il s'agit d'une mesure de la loi de modernisation de la justice qui transfère à l'officier de l'état civil de la Mairie cette charge.

M. RUTKOWSKI, Maire des Auxons ou l'un de ses adjoints recevront personnellement les couples souhaitant signer un PACS. Cette démarche est un acte important par lequel les demandeurs signifient leur attachement et nous souhaitons qu'il soit recueilli avec respect dans le bureau de M. le Maire.

Taxe sur l'électricité

La municipalité a voté lors de son conseil du 14 mars 2016 un taux de 0% pour la taxe sur l'électricité

c'est pourquoi Les Auxons sont dans le palmarès des villes qui taxent le moins l'électricité en France.

L'entreprise SELECTRA, comparateur d'offres d'énergie existe depuis 10 ans et met son expertise au service de tous en publiant le résultat de ses

recherches.

Vous pouvez retrouver ces éléments sur le site : www.selectra.infos

Rubrique : Énergie /
Actualités / Politique /
Palmarès Bourgogne
Franche-Comté

Taxe de séjour

Quelques informations relatives aux locations à titre onéreux portant sur la résidence principale du propriétaire mise en location moins de 4 mois/an.

Ces locations (en totalité ou juste une chambre) sont souvent louées via des plateformes web : Airbnb, Booking, homelidays, etc.

Les hébergeurs ont l'obligation de collecter la taxe de séjour auprès de leur clientèle puis la reverser au Grand Besançon.

En cas de questions les propriétaires des maisons ou appartements mis en location doivent prendre contact par téléphone avec la CAGB.

Vous avez la possibilité sur Internet, en cliquant sur le site du Grand Besançon de compléter le formulaire mis en ligne dans la rubrique Culture et tourisme / Tourisme et congrès / Taxe de séjour.



ETAT CIVIL**Naissance**

BINETRUY DELLA-VALLE Mia
née le 29/10/2017

Mariage**Décès**

Marcelle EME, décédée le 11
novembre, née le 12/05/1926

MANIFESTATIONS
PUBLIQUES ET
FESTIVITÉS
DE DECEMBRE

Réservation de fromage avant
le 08 décembre :

Réservation de fromages par la
Farandole.

Livraison le 21 décembre

Samedi 16 décembre :

Entrée libre à l'audition de Noël à
l'école Auxon Music à partir de
13h30.

Entrée libre et verre de l'amitié

Samedi 16 décembre :

« Si Noël m'était conté » organisé par
le Comité des Fêtes samedi 16
décembre

LES AUXONS à l'honneur

La commune des Auxons a participé cette année à la 8^{ème} édition du concours national des « Énergies Citoyennes » à Paris.

Pour notre 1^{ère} participation nous avons été remarqués dans le groupe des villes de moins de 20 000 habitants par nos initiatives et notre engagement en faveur de la transition énergétique, notamment pour notre projet de rénovation du

pôle sportif économe en énergie.

Notre dossier expliquait aussi notre implication dans l'implantation de deux zones de jardins communaux gratuits, notre aide à l'installation de maraîchers bio, la plantation de kilomètres de haies qui servent d'abri à la faune sauvage, la plantation d'arbustes à petits fruits qui font le bonheur des enfants, etc.



Serge ORRU, Conseiller en charge du développement durable Mairie de Paris

Affouage

La municipalité propose des coupes de bois sur pied aux particuliers disposant d'équipements de sécurités et d'attestations d'assurance obligatoire.



Les renseignements y afférents sont disponible en Mairie.

Le marché dominical se délocalise

Dimanche 26 novembre vous avez retrouvé vos commerçants habituels sur le parking de l'école.

La proximité de la boulangerie n'est pas pour déplaire aux chalands qui peuvent ainsi regrouper leurs achats.

Nous espérons que ce changement qui installe un peu plus le marché au cœur du village permettra une fréquentation plus importante des stands.

Résultats de l'opération Brioches de l'ADAPEI

C'est avec beaucoup de dévouement que Christine Marquis, responsable locale de cette

association, gère tous les ans la distribution des brioches de l'ADAPEI.

Bien sûr elle est entourée de bénévoles mais ils se font de plus en plus rares. Cette situation l'oblige à prendre en charge une grande partie de la distribution.

Cette année encore, par

notre intermédiaire, elle tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette action ainsi que les généreux donateurs. Le montant de la collecte s'élève à **3 636,80 €** avec 384 brioches distribuées.

La moyenne des dons est de 9,47 € en 2017 contre 8,68 € en 2016.

LE BILLET DE L'ELU

Chers Auxois,

L'année 2017 se termine et les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas.

La municipalité, comme par le passé, aime décorer le village afin de donner aux rues une ambiance de fêtes.

Néanmoins nous tenons à respecter la charte de l'environnement que nous avons définie.

Auparavant nous installions majoritairement des décors lumineux dans les rues. Leur principal défaut était d'être très énergivores et nous avons décidé depuis deux ans de nous tourner vers d'autres choix.

Comme l'an passé, nous limiterons les décorations aux principales entrées du village, aux églises et à la mairie.

Les associations ou les particuliers qui le souhaitent peuvent aussi nous rejoindre en Mairie pour exposer leurs projets.

M. Roy, responsable de l'équipe paroissiale, se charge, comme l'an passé, de décorer le lavoir place de la Fontaine en bas de la rue de l'Église et nous l'en remercions.

Je m'associe à mes collègues pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente, par avance, mes vœux les meilleurs pour 2018.

José DELGADO
Adjoint



ZOOM sur une entreprise du village : YALOUZ SPORT :

Du made in France, du made in « Les Auxons »

Abdel YALOUZ nous a ouvert les portes de son bureau, de son atelier, de son showroom. Ce couturier, autodidacte nous décrit son parcours...du cousu main. Son plaisir est de dessiner, couper, coudre.

A l'origine, en s'habillant avec ses propres créations, son entourage découvre en lui un artiste. Il invente et fabrique sa première collection de prêt-à-porter. Des créations uniques, il aime l'inédit, l'originalité.

Il crée tout d'abord des vêtements « de ville » afin de donner au prêt-à-porter une touche de caractère et de couleur. Il habille des stars tels que Balavoine, Gold, est le couturier officiel du personnel des discothèques Macumba et fait alors la couverture des magazines Elle et Marie-Claire. Des défilés sont organisés dans le monde entier car YALOUZ habille des mannequins, adultes ou enfants et crée des collections avant-gardistes au côté de grandes marques notamment Kenzo.

Étant éducateur sportif diplômé d'état et champion de sport de combat : lutte et judo, ce passionné de sport souhaite en confectionner les vêtements. En 1982 débute la création de tenues qui respectent la spécificité de chaque discipline. Elles se doivent d'être pratiques, confortables, résistantes, mais aussi tant originales qu'uniques. Naissent alors des collections pour le fitness, les sports de combat, les loisirs.

Afin de dépasser ses objectifs, Abdel YALOUZ démissionne du service des sports de la mairie de Besançon pour se consacrer pleinement à sa passion et créer sa marque « YALOUZ SPORT ».

Il est présent aux événements sportifs tels que les championnats de boxe, de fitness. Partenaire d'OASICS, ADIDAS, Il habille les clubs de sport, et devient fournisseur officiel de nombreuses fédérations sportives. Toujours au quatre coins de France et d'Europe cet entrepreneur promet sa marque, et développe ses produits.

La création et la fabrication de ses vêtements sont réalisées dans l'atelier de couture situé dans la Zone Artisanale de Nicoray aux Auxons, complété sur place par un service de contrôle et de personnalisation des produits.

Là sont alignées les commandes en cours, les tissus aux mille couleurs, voire aux étoiles et bandes du drapeau américain. Dans une vitrine, trônent fièrement les médailles, les coupes de ses exploits sportifs et ceux de son frère Abdelghani YALOUZ dit Ghani Yalouz, champion de lutte gréco-romaine, vice-champion olympique.

Le showroom de l'entreprise permet de mettre en scène et de commercialiser les collections mais chacun peut se reporter au site internet qui complète l'offre de diffusion www.yalouz.com

YALOUZ SPORT est une société au savoir-faire français, fière du Made in France et le restera.

La satisfaction et la confiance du client font les valeurs de l'entreprise.

Pour ce chef d'entreprise qui aime se ressourcer en s'évadant fréquemment dans les bois du village, l'installation aux Auxons était une évidence.

YALOUZ
www.yalouz.com

NOS VOEUX

Les élus et l'ensemble du personnel communal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et d'agréables moments en famille et entre amis.

Cette année, les traditionnels vœux du maire seront remplacés par une vidéo mise en ligne sur le site.

En effet les travaux de rénovation du pôle sportif auront sans doute débuté et la disponibilité de la salle ne peut être assurée.

Nous espérons vous retrouver tous en bonne forme en 2018.

Le Maire
Serge RUTKOWSKI



Conseil Municipal du 13 novembre 2017

Extrait des délibérations prises

(retrouvez les délibérations complètes en Mairie)

Contribution au Fonds de Solidarité Logement et au Fonds d'Aide aux accédants en difficultés

Le conseil municipal décide de participer à ces deux fonds du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Ce sont des outils d'aides financières directes aux ménages pour accéder à la propriété ou se maintenir dans un logement.

Achat d'une parcelle de terrain au SIAC

La commune achète une parcelle de 61a au SIAC. Cette parcelle se situe à côté de la station d'épuration. 160 mètres carrés seront loués à la société TDF pour l'installation d'une antenne radioélectrique.

Attribution de subventions

Le comité des fêtes se voit accorder une subvention de 300 euros pour l'organisation de la « Fête des jeux », « Si Noël m'était conté », et « Je nettoie mon village/chasse aux œufs ».

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) a obtenu 200 euros pour avoir réalisé la remise en état des lavoirs, le nettoyage de grilles et leurs mises en peinture.

Auxon Music a obtenu 300 euros pour ses interventions à la Fête des Jeux, à l'EPHAD et pour l'organisation d'un spectacle de fin d'année.

Recrutement d'agents recenseurs

Quatre agents recenseurs seront recrutés afin de parcourir le village entre le 17 janvier et le 18 février 2018.

Travaux d'aménagement du ruisseau d'Auxon

Face au constat de dégradations des berges du ruisseau la municipalité souhaitait engager des travaux. Une étude a été réalisée mais la municipalité ne peut se lancer dans ce projet que si tous les riverains lui vendent une petite bande longeant les rives.

Des subventions auprès du Conseil Départemental seront demandées.

